

Direction Générale des Services
 Pôle Secrétariat Général / Instances Municipales

JPB/CT/SJ
 Le 4 mai 2021

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
 DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 MAI 2021**

ONT ASSISTÉ A LA SÉANCE :

	Présence		Pouvoir	Absent
	Physique	Visioconférence ou audioconférence		
Monsieur BLAZY	X			
Madame CAUMONT			Mme MAILLARD	X
Monsieur CAURO	X			
Madame RAKOTOZAFIARISON		X	M. LORY	
Monsieur BARFETY	X			
Monsieur IDE			M. CAURO	X
Monsieur HAKKOU		X	M. OUFELLI	
Madame VALOISE	X			
Madame MAILLARD	X			
Monsieur RICHARD		X	M. TOUIL	
Monsieur LORY	X			
Madame SELLAIAH		X	M. LORY	
Monsieur OUFELLI	X			
Monsieur TOUIL	X			
Madame DOUGUET	X			
Madame BENAÏSSA			M. CAURO	X
Monsieur NDALA			Mme MAILLARD	X
Madame OSSULY	X			
Monsieur DUBOIS		X	Mme VALOISE	

Groupe Aqir pour Gonesse :

	Présence		Pouvoir	Absent
	Physique	Visioconférence ou audioconférence		
Monsieur TIBI	X			
Madame DE ALMEIDA	X			
Monsieur ROUCAN	X			
Madame DIOP		X	M. ROUCAN	
Monsieur GOURDON		X	Mme DE ALMEIDA	
Madame CAMARA		X	M. TIBI	

Groupe Communiste et Républicain :

	Présence		Pouvoir	Absent
	physique	Visioconférence ou audioconférence		
Madame HENNEBELLE	X			
Madame QUERET		X	Mme HENNEBELLE	

Groupe Un nouveau Souffle pour Gonesse :

	Présence		Pouvoir	Absent
	Physique	Visioconférence ou audioconférence		
Monsieur SABOURET	X			
Madame PEQUIGNOT		X		
Monsieur SAMAT	X			
Madame KIR		X		
Monsieur DOS SANTOS		X		
Madame PARSEHIAN			M. SABOURET	X
Monsieur YILDIZ	X		M. SAMAT	retard
Madame LAVITAL	X		M. SABOURET	X

Arrivée de Madame VALOISE à 19h11, de Monsieur BARFETY à 19H25 et de
 Monsieur YILDIZ à 19h45 annulant le pouvoir donné à Monsieur SABOURET.

Ouverture de la séance à 19h08.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE les modalités techniques de la réunion du Conseil municipal en visioconférence. *Groupe Pour Gonesse, vivre l'avenir : 17 Pour - Groupe Agir pour Gonesse : 6 Pour - Groupe Communiste et Républicain : 2 Pour - Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : 8 Abstentions.*

REND HOMMAGE à Madame Marie-Dominique MAISONNIER, ancienne Conseillère municipale,

A l'occasion de la séance du Conseil municipal, il a été procédé au tirage au sort du **jury d'assises pour l'année 2021.**

APPROUVE le procès-verbal intégral de la séance du Conseil municipal du 29 mars 2021. *Groupe Pour Gonesse, vivre l'avenir : 19 Pour - Groupe Agir pour Gonesse : 6 Pour - Groupe Communiste et Républicain : 2 Pour - Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : 8 Abstentions.*

APPROUVE et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer l'avenant n°4 pour le lot n°1, les avenants n°1 pour les lots n°2-3-4-5 et 6 et l'avenant n°2 pour le lot n°7 relatifs au marché de construction d'une nouvelle école élémentaire Square du Nord. **UNANIMITÉ**

PROCEDE à la dénomination de plusieurs écoles de la Ville. **UNANIMITÉ**

ATTRIBUE les subventions de fonctionnement aux associations sportives pour la saison sportive 2021-2022. **UNANIMITÉ**

ATTRIBUE une subvention de fonctionnement au CCAS, à la Caisse des Ecoles et à la Régie du Cinéma Jacques Prévert pour l'année 2021. **UNANIMITÉ**

APPROUVE et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer les avenants n°1 et n°2 relatifs au marché de service d'assurances de la commune pour le lot n°5 : Assurance tous risques expositions - musée avec la Compagnie SMACL assurances. **UNANIMITÉ**

APPROUVE et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer le marché d'acquisition de produits et de matériel d'entretien, d'articles de droguerie et d'articles de table et de cuisine. **UNANIMITÉ**

PROCEDE à l'actualisation du tableau des emplois. **UNANIMITÉ**

PRECISE les modalités de l'Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Election (IFCE) et **ATTRIBUE** cette indemnité aux agents réalisant un travail supplémentaire lors des opérations électorales. **UNANIMITÉ**

APPROUVE et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer la convention avec l'Association du Personnel Communal de Gonesse (A.P.C.G.) et **ATTRIBUE** une subvention pour l'année 2021. **UNANIMITÉ**

REFUSE le transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France. *Groupe Pour Gonesse, vivre l'avenir : 19 Pour - Groupe Agir pour Gonesse : 6 Pour - Groupe Communiste et Républicain : 2 Pour - Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : 8 Abstentions.*

EMET un avis favorable à la demande d'enregistrement de la société SAS Les Grands Champs Développement pour le projet de construction d'un entrepôt logistique avec bureaux dans le parc d'activités de la ZA Les Grands Champs, dit A PARK sur la commune de Le Thillay. **Groupe Pour Gonesse, vivre l'avenir : 19 Pour - Groupe Agir pour Gonesse : 6 Pour - Groupe Communiste et Républicain : 2 Pour - Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : 8 Abstentions.**

ATTRIBUE l'aide à l'installation d'un système d'alarme anti-intrusion aux Gonessiens l'ayant sollicitée. **UNANIMITÉ**

APPROUVE et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer une convention de mise à disposition d'un extranet pour la mise en œuvre des actions de prévention spécialisée entre le Conseil départemental du Val d'Oise et la Ville. **UNANIMITÉ**

ATTRIBUE les subventions aux associations d'anciens combattants pour l'année 2021. **UNANIMITÉ**

APPROUVE le renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'association AFMD (Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation) pour l'année 2021. **UNANIMITÉ**

APPROUVE et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer avec People & baby l'avenant n°1 au contrat de réservation de berceaux au sein de la crèche « Dessine-moi un mouton ». **UNANIMITÉ**

APPROUVE et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer l'avenant n°5 relatif au marché d'exploitation de type MTI PF et CP des installations de chauffage, de production d'ECS et de traitement de l'air des bâtiments communaux de la Ville. **UNANIMITÉ**

PREND ACTE de l'état des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L.) pour l'année 2020.

PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Maire

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h21.

Le Maire,

Jean-Pierre BLAZY

